

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Conseil ministériel Bruxelles 2006 MC(14).JOUR/2 5 décembre 2006 Annexe 4

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

## Deuxième jour de la quatorzième Réunion

MC(14) Journal No 2, point 8 de l'ordre du jour

## DECLARATION DE L'UNION EUROPEENNE

Monsieur le Ministre,

L'Union européenne est heureuse d'appuyer la déclaration que vous avez faite, Monsieur le Ministre Karel De Gucht, en tant que Président en exercice de l'OSCE. Nous remercions chaleureusement la Présidence belge de ses efforts pour parvenir à un consensus sur une déclaration politique qui aurait été acceptable pour tous.

L'Union européenne se félicite de la déclaration consensuelle sur le Haut-Karabakh et prie instamment les autorités de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan de résoudre de manière pacifique ce conflit de longue date.

L'Union européenne note avec satisfaction qu'un consensus s'est dégagé sur une déclaration relative à la Mission de l'OSCE au Kosovo. Nous nous féliciterions que l'OSCE poursuive sa participation active au Kosovo, également après le remplacement de la MINUK par le Bureau international civil. L'Union européenne réitère son ferme appui aux travaux du Président Ahtisaari sur le futur statut du Kosovo.

Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible de parvenir à un consensus sur les déclarations concernant les conflits en République de Géorgie et en République de Moldavie. L'Union européenne réitère son ferme appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République de Géorgie et de la République de Moldavie à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues. L'exécution intégrale des engagements restants, pris lors du Sommet d'Istanbul de l'OSCE en 1999, et figurant dans l'Acte final du Traité sur les Forces conventionnelles armées en Europe, reste essentielle. Nous saluons l'accord important conclu par la Fédération de Russie et la République de Géorgie le 31 mars 2006 sur le retrait des forces militaires russes de Géorgie et appelons la Fédération de Russie à achever son retrait dans les meilleurs délais. Nous déplorons l'absence persistante de progrès sur le retrait des forces et des équipements militaires russes de la République de Moldavie et réitérons notre appel à la Fédération de Russie pour qu'elle reprenne et achève son retrait dès que possible. L'Union européenne appuie les efforts ininterrompus visant à parvenir à un règlement pacifique des conflits concernant les Républiques de Moldavie et de Géorgie.

## Monsieur le Ministre,

Une de nos priorités dans le domaine de la dimension humaine concerne la protection des défenseurs des droits de l'homme. L'Union européenne a été déçue qu'une décision sur le renforcement de l'engagement de l'OSCE vis-à-vis des défenseurs des droits de l'homme et des institutions nationales indépendantes des droits de l'homme n'ait pas été adoptée cette année. Nous continuerons de soutenir l'inscription de cette importante question à l'ordre du jour de l'OSCE.

L'Union européenne note avec satisfaction que nous avons pu parvenir à un accord sur le renforcement de l'efficacité de l'OSCE. Nous nous félicitons également des tâches assignées relatives au statut juridique international de l'OSCE et de toutes les autres décisions importantes qui ont été prises lors de la présente réunion ministérielle.

L'Union européenne déplore qu'il n'ait pas été possible de parvenir à un accord sur les futures présidences de l'Organisation. Nous espérons qu'un accord pourra intervenir dans les meilleurs délais.

Enfin, nous souhaiterions exprimer nos remerciements chaleureux à la Présidence belge pour son excellente hospitalité et la splendide organisation de la réunion du Conseil ministériel. Nous attendons avec beaucoup d'espoir la Présidence espagnole et apporterons à l'Espagne notre plein appui dans son action.

Je vous demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci Monsieur le Ministre.